



Assemblée générale

AG/PAL/1245

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

**Comité pour l'exercice des droits
inaliénables du peuple palestinien**
344^e séance – après-midi

LE COMITÉ POUR L'EXERCICE INALIÉNABLE DES DROITS DU PEUPLE PALESTINIEN S'INQUIÈTE DE LA POURSUITE PAR ISRAËL DE LA CONSTRUCTION DE COLONIES DE PEUPEMENT

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien s'est particulièrement inquiété, cet après-midi, par la voix de son Président, M. Abdou Salam Diallo, de la situation qui persiste dans le Territoire palestinien occupé et qui est marquée par une escalade de la violence et la poursuite par Israël de la construction de colonies de peuplement.

Depuis le 12 juin dernier, date de la dernière réunion du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, les frappes aériennes israéliennes et les incursions des forces israéliennes dans Gaza ont entraîné la mort de 9 Palestiniens, parmi lesquels 3 civils. Par ailleurs, 54 Palestiniens ont été blessés, dont 30 civils, a précisé M. Diallo.

M. Diallo a fait remarquer que la construction des colonies de peuplement s'était poursuivie et que des appels d'offres avaient été publiés pour la construction de 171 nouvelles unités d'habitation à Jérusalem-Est.

« Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien condamne fermement ces colonies de peuplement, car elles sont contraires au droit international, violent les obligations d'Israël au regard de la Feuille de route, et compromettent les efforts actuels visant à relancer le processus de paix », a déclaré M. Diallo. Il s'est aussi dit grandement préoccupé par la situation de huit villages palestiniens, situés au sud d'Hébron, dont les terres doivent être, à terme, utilisées comme terrain d'entraînement par l'armée israélienne.

M. Abdou Salam Diallo a également fait part des difficultés auxquelles a dû faire face l'Autorité palestinienne, durant le mois de juillet 2012, pour rester solvable, précisant que les salaires de 150 000 employés n'avaient pu être payés que partiellement.

De son côté, l'Observateur permanent de la Palestine, M. Riyad Mansour, a déploré le fait que le Gouvernement israélien ait interdit aux ministres des affaires étrangères de la Malaisie, de l'Indonésie, du Nigéria, de Cuba et du Bangladesh, tous membres du Comité du Mouvement des pays non alignés pour la Palestine, de se rendre à Ramallah, en Cisjordanie afin de constater la situation qui prévaut sur place. En conséquence, ce voyage et cette visite ont été annulés, a-t-il regretté.

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a ensuite entendu les exposés de Mme Janique Thoele, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA); de Mme Antonia Mulvey, du Conseil norvégien pour les réfugiés, et de Mme Amira Hassan, de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Elles ont, chacune, tour à tour présenté des données actualisées de la situation qui prévaut à Gaza ou en Cisjordanie, mettant notamment l'accent sur la nécessité de mettre fin à l'élargissement des colonies israéliennes dans le Territoire palestinien occupé.

Les intervenantes ont aussi noté qu'une escalade a eu lieu en ce qui concerne les démolitions d'habitations palestiniennes par Israël au cours de l'année 2011, ainsi que dans les déplacements de populations par rapport à l'année 2010. L'une d'elles a, en outre, mis en exergue de nouvelles tendances israéliennes qui visent, depuis 2011, la confiscation ou la destruction des biens humanitaires destinés aux Palestiniens dans le besoin.

La Directrice de la Division de la communication stratégique du Département de l'information, Mme Deborah Seward, a ensuite présenté au Comité les résultats du Séminaire international des médias des Nations Unies sur la paix au Moyen-Orient, qui s'est tenu les 12 et 13 juin à Genève, en Suisse, tandis que le Représentant permanent de la République démocratique populaire lao, M. Saleumxay Kommasith, a présenté les grandes lignes de force qui ont émaillé la Réunion des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique en appui à la paix israélo-palestinienne, organisée du 10 au 11 juillet, à Bangkok, en Thaïlande.

La prochaine réunion du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien sera annoncée dans le *Journal des Nations Unies*.

Déclarations

M. ABDOU SALAM DIALLO, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a expliqué que, depuis le 12 juin dernier, date à laquelle a eu lieu la dernière réunion du Comité, s'est tenu à Genève, le Séminaire international des médias sur la paix au Moyen-Orient . Il a ensuite regretté que les mois de juin et de juillet aient été les témoins d'une nouvelle escalade de la violence à Gaza. Les frappes aériennes israéliennes et les incursions des forces israéliennes dans Gaza y ont entraîné la mort de 9 Palestiniens, parmi lesquels 3 civils. Par ailleurs, 54 Palestiniens ont été blessés, dont 30 civils, a-t-il précisé.

M. Diallo a également fait remarquer que la construction des colonies de peuplement s'était poursuivie et que des appels d'offres avaient été publiés pour la construction de 171 nouvelles unités d'habitation à Jérusalem-Est. Il a rappelé que le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien condamnait fermement ces colonies de peuplement, car « celles-ci sont contraires au droit international, violent les obligations d'Israël au regard de la Feuille de route, et compromettent les efforts actuels visant à relancer le processus de paix », a-t-il dit.

Le Président du Comité a ensuite fait mention de la publication, dans un même temps, d'un rapport demandé par le Gouvernement israélien et rédigé par un comité dirigé par le juge de la Cour suprême, Edmond Levy. Ce rapport estime que la présence d'Israël en Cisjordanie ne constitue pas une occupation militaire et recommande la légalisation des avant-postes existants.

M. Diallo a ensuite fait allusion à la Réunion des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique à l'appui de la paix israélo-palestinienne, qui s'est tenue à Bangkok, en Thaïlande, les 10 et 11 juillet 2012. Il s'est notamment félicité du fait que celle-ci ait pu être suivie, le 12 juillet, d'une réunion avec les organisations de la société civile.

« Durant le mois de juillet, l'Autorité palestinienne a fait face à bien des difficultés pour rester solvable », a-t-il ensuite poursuivi, expliquant que les salaires de 150 000 employés n'avaient pu être payés que partiellement. Il a ajouté que l'Autorité palestinienne s'attendait à avoir un déficit budgétaire de 1 milliard de dollars dans son budget pour 2012.

Avant de conclure son intervention, le Président du Comité a fait mention du rapport présenté par le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Robert Serry, le 25 juillet, devant le Conseil de sécurité. « M. Serry a fait part de ses préoccupations face à des pourparlers qui sont actuellement dans l'impasse, et il a estimé que la situation qui prévaut sur le terrain compromet la solution à deux États », a-t-il observé.

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine, est également revenu sur le rapport présenté le 25 juillet dernier par le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Serry, devant le Conseil de sécurité. Il a observé qu'au cours de ce débat mensuel du Conseil consacré à la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, de nombreuses interventions avaient porté sur l'escalade de la violence sur le terrain et sur les activités de peuplement israéliennes. « De nombreux représentants ont condamné ces activités et demandé à Israël d'y mettre fin immédiatement, car elles constituent le principal obstacle à la reprise des négociations », a-t-il dit.

M. Mansour a également expliqué qu'à la mi-juillet, le Mouvement des non-alignés avait décidé, lors de son Sommet de Charm el-Sheik, d'organiser une réunion d'urgence, à Ramallah, du Comité du Mouvement des pays non alignés pour la Palestine. Il s'agissait de réunir les 12 pays du Comité et l'Autorité palestinienne à Amman, en Jordanie, afin de faciliter ensuite le passage vers Ramallah. Il a ensuite déploré qu'à la dernière minute, le Premier Ministre israélien, M. Benjamin Netanyahu, « se soit personnellement impliqué dans ce dossier et ait décidé de ne pas autoriser cinq membres du Comité du Mouvement des non-alignés, qui sont des ministres des affaires étrangères à se rendre en Palestine », alors que cette visite leur aurait permis de se rendre compte de la situation à Ramallah et dans les territoires occupés. En conséquence, le voyage et cette visite ont été annulés, a regretté M. Mansour.

Après l'intervention de l'Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, Mme DEBORAH SEWARD, Directrice de la Division de la communication stratégique du Département de l'information, a présenté le Séminaire international des médias sur la paix au Moyen-Orient, qui s'est tenu les 12 et 13 juin à Genève, en coopération avec le Ministère suisse des affaires étrangères. Elle a souligné que ce Séminaire avait pu compter sur la présence de nombreuses intervenants, dont M. Abdou Salam Diallo, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et M. Riyad Mansour, Observateur permanent de la Palestine.

Les débats ont été suivis par de nombreux participants venus d'Israël, des territoires occupés, du monde arabe ou d'autres régions du globe, dont des journalistes, des bloggeurs, des militants des droits de l'homme, des membres de la communauté universitaire et des représentants des Nations Unies, a dit Mme Seward. Au cours du Séminaire, une plateforme de communication intégrée, composée de Twitter et Tumblr, a permis la participation active de nombreuses personnes à travers le monde. Une série de productions audiovisuelles peut encore être consultée sur la page Tumblr du Séminaire à l'adresse: <http://un-mediaseminar.tumblr.com/>. Mme Seward a encore précisé que ce Séminaire international des médias sur la paix au Moyen-Orient était composé de cinq tables rondes, qui ont toutes réuni un nombre important de jeunes et de femmes.

Pour sa part, M. SALEUMXAY KOMMASITH, Représentant permanent de la République démocratique populaire lao et membre de la délégation du Comité à Bangkok, a présenté les grandes lignes de force qui ont émaillé la Réunion des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique en appui à la paix israélo-palestinienne, une rencontre qui a eu lieu du 10 au 11 juillet, à Bangkok, en Thaïlande. Celle-ci a notamment permis à de nombreux participants d'examiner la manière dont les gouvernements, les organisations intergouvernementales et la société civile, en particulier ceux de la région Asie-Pacifique, peuvent contribuer aux efforts visant à résoudre le différend.

Il a ensuite noté que dans son message à l'ouverture des travaux, le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-Moon, avait déploré le fait que les développements de la situation sur le terrain n'avaient pas contribué à instaurer un environnement propice à la paix. M. Kommasith a ensuite mis l'accent sur l'intervention du Conseiller au Ministère des affaires étrangères de la Thaïlande et sur la contribution que ce pays apporte à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Il a également observé que de nombreux intervenants avaient appelé tous les pays de la région qui ne l'auraient pas encore fait à reconnaître l'État de Palestine.

Mme JANIQUE THOELE, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), a présenté aux membres du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien une carte actualisée de la situation dans le Territoire palestinien occupé. Elle a rappelé que 2,5 millions de Palestiniens vivent aujourd'hui en Cisjordanie, sur un territoire d'environ 5 600 km² divisés en trois zones soumises à « tout un système de contrôle qui limite leurs mouvements, ainsi que la possibilité d'utiliser les ressources de la terre », a-t-elle dit. Elle s'est également inquiétée de la poursuite de la construction du mur de séparation, qui atteint à présent 700 kilomètres de long, et qui divise et isole les communautés palestiniennes. Mme Thoele a également fait remarquer qu'il existait aujourd'hui 521 points de contrôle et blocages de routes en Cisjordanie et que ceux-ci avaient pour objectifs de « protéger les colons et d'empêcher les mouvements de la population palestinienne, ainsi que l'accès au territoire et aux ressources naturelles ».

Mme ANTONIA MULVEY, du Conseil norvégien pour les réfugiés, a ensuite détaillé les aspects juridiques de cette occupation. Elle a rappelé que le Conseil de sécurité de l'ONU avait voté 12 résolutions à ce sujet, depuis 1967, et que la Cour internationale de Justice (CIJ) avait, dans son Avis rendu en 2004, indiqué que les colonies de peuplement étaient une violation flagrante du droit international. « On estime que plus de 240 millions de dollars ont été dépensés, en 2009, pour les infrastructures des colonies de peuplement », a-t-elle précisé, à titre d'exemple. Mme Mulvey a également observé qu'avant 1979 les saisies de terres étaient majoritairement effectuées pour des raisons de sécurité, mais que, depuis 1979, la pratique avait changé. « Quarante pour cent des terres de Cisjordanie sont à présent considérées comme des terres publiques appartenant à l'État d'Israël », a-t-elle précisé. Elle a aussi noté une escalade dans les démolitions d'habitations au cours de l'année 2011, ainsi que dans les déplacements de populations par rapport à l'année 2010.

Mme AMIRA HASSAN, de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), a ensuite, en projetant à l'attention des délégations réunies dans la salle un court métrage, expliqué comment la violence des colons a une incidence directe sur le quotidien des réfugiés palestiniens. Elle a particulièrement mis en exergue le cas du village et de la tribu de bédouins d'Al Walaja, où 2 000 personnes, qui sont des réfugiés de 1948, sont à présent menacées de déplacement par la construction du mur de séparation et l'établissement d'un parc national sur cette zone. « L'autorité des parcs deviendra la seule autorité

responsable pour la zone et sera habilitée à autoriser et délivrer les permis de construire », a-t-elle fait remarquer. Elle a également déploré le fait que la seule information reçue par les villageois ait été un document écrit en hébreu et placardé sur une barrière le long d'une route peu fréquentée par ces villageois. Ceux-ci avaient 60 jours pour contester cette décision, ce qu'ils ont pu faire, mais sans succès, a-t-elle dit.

Résumant ces deux dernières interventions, la représentante du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), a ensuite mis l'accent sur l'illégalité des activités israéliennes de colonisation et sur la nécessité de mettre fin à l'élargissement des colonies sur le territoire palestinien. Elle a également estimé qu'il fallait assurer que la loi soit appliquée aux colons qui utilisent la violence. Elle a dit qu'il fallait aussi permettre à la communauté humanitaire internationale de répondre aux besoins essentiels de la population palestinienne. À cet égard, elle a mis en exergue une nouvelle tendance israélienne qui vise, depuis 2011, la confiscation ou la destruction des biens humanitaires. Elle a également noté que, depuis mars 2012, les autorités et administrations israéliennes avaient confisqué de l'aide humanitaire avant son acheminement.

Reprenant la parole, le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, s'est inquiété de la situation qui perdure et s'aggrave sur le terrain, de la poursuite des démolitions de domiciles et de l'expulsion des familles palestiniennes. Il s'est notamment grandement alarmé de la situation de huit villages palestiniens, situés au sud d'Hébron, dont les terres seront, à terme, utilisées comme terrain d'entraînement par l'armée israélienne.

Les représentants de l'Indonésie et des Émirats arabes unis se sont ensuite également inquiétés de la situation qui prévaut sur le terrain, le premier souhaitant en outre obtenir plus de détails, dans les semaines à venir, sur la situation humanitaire à Gaza.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel\